

Conserver un pâturage boisé fonctionnel dans le vallon de Cergnement

Projet pour la biodiversité, l'infrastructure écologique et une gestion durable du pâturage boisé des Alpes vaudoises



Rapport du projet

Ollon, 12 août 2025

Table des matières

Vue d'ensemble du projet.....	3
1. État d'avancement des objectifs du projet	4
2. Etat des finances	5
2.1 Budget en 2025.....	5
3. Perspectives.....	6
4. Sources de financement en 2025	6
5. Annexes	7
1.1 Annexe 1: plan de localisation du pâturage boisé dans le vallon de Cergnement	7
1.2 Annexe 2: vue sur le pâturage boisé avant le chantier et après le chantier d'abattage	9
1.3 Annexe 3: Copie de la facture de l'entreprise Claude Limat SA	11
1.4 Annexe 4: Copie de confirmation du cofinancement de la commune de Gryon	14
1.5 Annexe 5: Copie de confirmation du cofinancement du Fond suisse pour le paysage	17

Vue d'ensemble du projet

Organisation requérante	Alpes vivantes / C/o Jufer Sally-Ann Rue du Carroz 23 1867 Ollon. Votre association régionale d'utilité publique dans les Alpes vaudoises.
Personne de contact	Jean-Christophe Fallet, secrétaire, Alpes vivantes Tel: +41 78 919 99 57, Email: info@alpesvivantes.ch
Conserver un pâturage boisé fonctionnel dans le vallon de Cernement	
Buts à long terme	Agir concrètement pour conserver un pâturage boisé fonctionnel dans le vallon de Cernement en considérant l'impact du changement climatique.
SDGs	 PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAVER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ
Idée de base du projet	Le pâturage boisés de Cernement est unique au niveau régional et important pour la conservation de l'infrastructure écologique du vallon. Il se situe en région d'estivage. Afin d'être fonctionnel durablement le pâturage boisé doit être entretenu.
Périmètre d'action du Projet	Domaine de Cernement dont Madame Dominique Olgiati-Des Gouttes en est la propriétaire.
Objectifs du projet	- Assurer une gestion intégrée, durable et respectueuses de la nature du pâturage boisé du Vallon de Cernement; - Eclaircir une partie des zones boisées afin de les rendre accessibles aux bovins; - Organiser l'abattage des arbres martelés par le service forestier ; - Assurer le suivi des travaux spécialement les 2 années suivant le chantier d'abattage des arbres.
L'organisation du projet	Gestion de projet : l'association Alpes vivantes et les propriétaires
La durée du Projet	2022 à 2025

1. État d'avancement des objectifs du projet

 Première visite de terrain le 12 juillet 2022 pour le prémartelage des arbres avec l'amodiateur et les propriétaires	Action 1 : Organisation de rencontre avec les services du canton en charge pour le martelage des arbres à abattre État d'avancement des objectifs : En 2022 deux visites de terrain, le 12 juillet et le 1er septembre, ont été organisées afin d'évaluer les actions à entreprendre pour conserver un pâturage fonctionnel et respectueux de la nature. En 2024 plusieurs séances ont été organisées sur le terrain. Le 02 mai 2025 les acteurs suivants : Diane Morattel, Romain Rouiller, Julien Desarzens garde-forestier ad interim, Gérard Guex amodiateur, Jean-Pierre Sorg ont évalué l'avancée du chantier d'abattage des arbres.
 Tas de bois à la suite de l'abattage effectué les 10 et 11 avril 2025	Action 2 : Organisation de l'abattage des arbres martelés par le service forestier État d'avancement des objectifs : L'abattage des arbres martelés a été effectuée les 10 et 11 avril 2025 par l'entreprise Claude Limat SA. Les arbres abattus ont été provisoirement entassés dans la forêt. Ils ont été sortis du domaine à la fin juin.
 Exemple d'arbre-habitat retenu par les services du canton de Vaud lors de la visite du 2 mai 2025	Action 3 : Assurer le suivi des travaux spécialement les 2 années suivant le chantier d'abattage des arbres État d'avancement des objectifs : La séance du 02 mai susmentionnée a permis d'établir les mesures importantes pour le suivi du projet. 7 arbres -habitats ont été de même identifiés et seront inscrits dans le registre cantonale.

↗ Objectifs remplis ou dépassés

→ Objectifs en grande partie remplis

↘ Les résultats sont inférieurs aux attentes (p. ex. retards importants)

2. Etat des finances

2.1 Budget en 2025

En 2025 les dépenses totales sont de CHF 11874.32.. Les principales action planifiées ont pu être réalisées. (tableau 1).

	BUDGET INITIAL	BUDGET REEL	DIFFERENCE
ENTREES			
Commune de Gryon		1934.99	
Fond suisse du Paysage		2638.74	
Alpes vivantes		600.00	
Propriétaire		6700.59	
TOTAL		11874.32	
DEPENSES			
Organisation des visites sur le terrain entre 2022 et 2025	1200.00	600.00	-600.00
4 demi-journées sur le terrain (300.- la demi journée)	1200.00	600.00	-600.00
Abattage des arbres	16370.40	9674.95	-6695.45
Abattage des arbres	16370.40	7567.00	-8803.40
Exportation des arbres abattus	0.00	2107.95	
Suivi annuel	280.00	280.00	0.00
Suivi en 2024 et 2025 (2h/ année à 70.-/h)	280.00	280.00	0.00
Gestion du Projet par Alpes vivantes (12.5%)	2231.30	1319.37	-911.93
TOTAL	20081.70	11874.32	-8207.38
Remarques: une autre entreprise a été mandatée, l'entreprise Claude Limat SA, avec un devis nettement inférieur au devis initial.			

Tableau 1 : charges du projet susmentionné entre 2022 et 2025

3. Perspectives

L'entretien du pâturage boisé nécessite encore la coupe d'un certain nombre de petits épicéas d'environ 50 à 150 cm de hauteur à charge du propriétaire et en l'occurrence de l'amodiateur.

4. Sources de financement en 2025

En 2025 les actions et les mesures proposées dans le cadre du projet susmentionné ont pu être réalisées grâce au soutien financier des partenaires présentés dans le tableau 2 suivant.

Financements des actions et de mesures	
Liste des sponsors	
Commune de Gryon	1934.99
Fond suisse du Paysage	2638.74
Alpes vivantes	600.00
Propriétaire	6700.59
Total	11874.32. CHF

Tableau 2 : liste des sponsors entre 2022 et 2025

Au nom du comité d'Alpes vivantes je vous remercie sincèrement pour votre soutien et votre confiance en 2025.

Avec mes respectueuses salutation,
Jean-Christophe Fallet,
Secrétaire d'Alpes vivantes



Notre objectif

Mettre en valeur la richesse biologique et les habitats de valeur écologique des Alpes vaudoises en gérant des projets au sein d'une organisation régionale.

Alpes vivante

Jean-Christophe Fallet, Secrétaire de l'association
C/o Jufer Sally-Ann
Rue du Carroz 23
1867 Ollon

Tel.: +41 (0) 78 919 99 57
Info@alpesvivantes.ch
www.alpesvivantes.ch/
Dons: IBAN : CH54 8080 8001 8954
2831 12831 1

5. Annexes

1.1 Annexe 1: plan de localisation du pâturage boisé dans le vallon de Cergnement



Guichet cartographique cantonal



Légende:

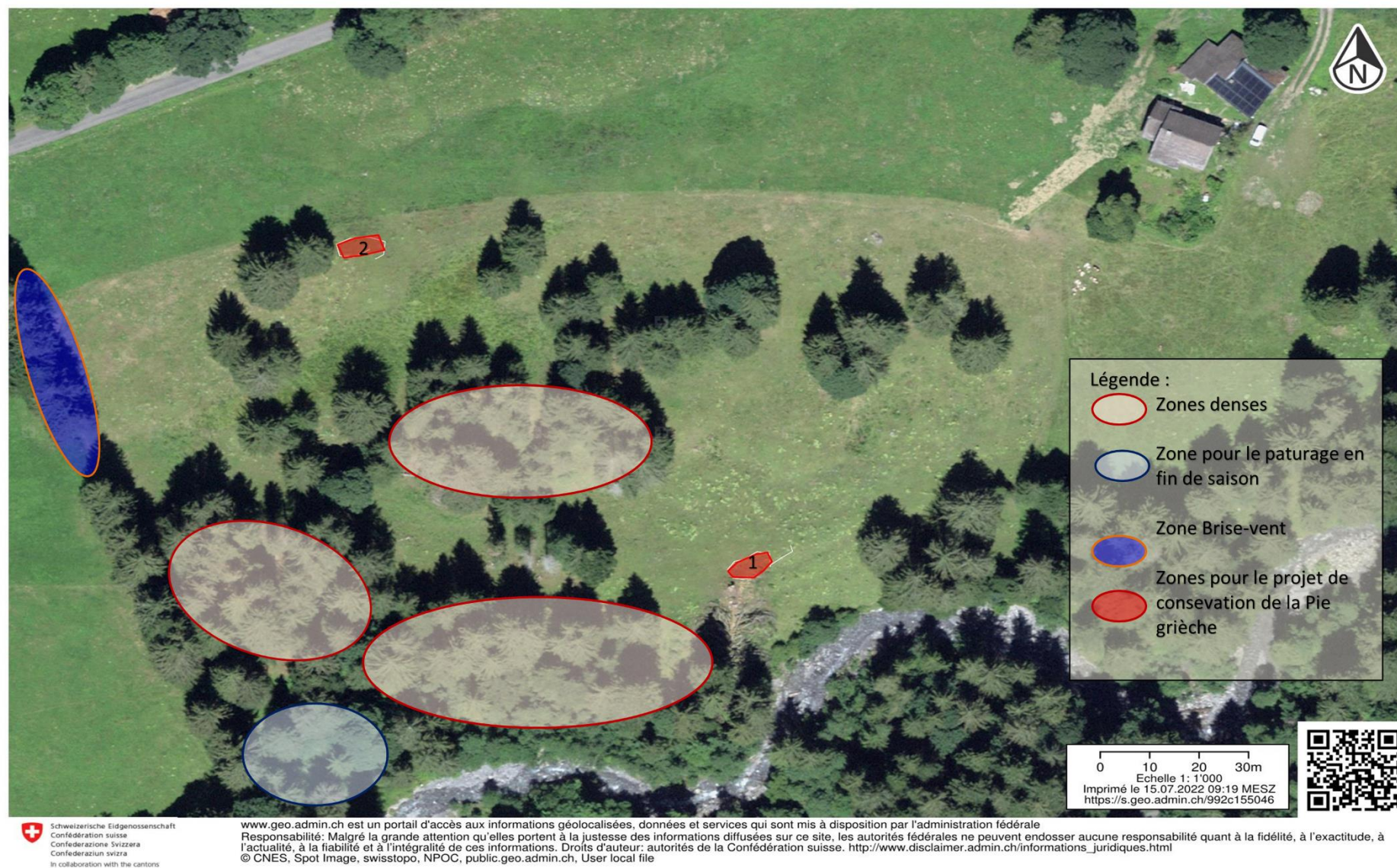
- Adresses
- Canton
- Cadastre viticole
- Exploitation
- Unité de production
- Unité d'exploitation
- Surfaces d'utilisation
- Surfaces d'utilisation (SPB Q1)
- Périmètre SAU et surface d'estivage
 - Région d'estivage
 - Surface agricole utile



Informations dépourvues de loi publique - Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OpenStreetMap

1:2000

Date: 22.02.2023



1.2 Annexe 2: vue sur le pâturage boisé avant le chantier et après le chantier d'abattage

Photo de 2022 avant le chantier d'abattage



Photos de 2025 après le chantier d'abattage des 10 t 11 avril.



1.3 Annexe 3: Copie de la facture de l'entreprise Claude Limat SA



Devis 5076.3698
30.04.2025

Monsieur
Olgiati Reto
189 rte du Mandement
1242 Satigny

Facture N° 20250356

N° TVA: CHE-483.589.236 TVA
Commercial: Yvette Germond
N / Référence: Offre, Devis n°20240306 du 26.09.2024
V / Référence: RF 849 Cergnement / Gryon - Variante 2
Date: 23.04.2025

Description	Quantité	Prix	TVA	%	Montant
- 10 et 11.04.25 : Abattage des arbres marqués Mise en tas de tous les arbres coupés et les déchets de coupe hors zone herbeuse.	1 forfait	7'000.00	8.10%*		7'000.00
TVA exclue* 8.10% / fr. 7'000.00: fr. 567.00		Total net			7'000.00
		TVA			567.00
30 jours net		TOTAL			7'567.00

VEUILLEZ NOTER NOS NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES

Pour les paiements SANS QR CODE veuillez utiliser svp l'IBAN suivant:

Banque Raiffeisen IBAN CH46 8080 8001 8841 8537 9

Avec mes meilleures salutations et remerciements.

CLAUDE LIMAT SA

L'énergie verte



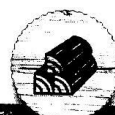
Tailles
élagages



Abattages
spéciaux



Achat de
bois sur pied



Bois
de feu



Exploitation
forestière

COPEAUX - ÉCORCES - BOIS DE FEU

Retrait direct au dépôt ou livraison,
commande sur notre **boutique en ligne** ou par e-mail.



shop.claudelimat.ch

Route du Canard 11
1523 Granges-Marnand
administration@claudelimat.ch
079 769 85 53

Récépissé

Compte / Payable à
CH74 3080 8001 8841 8537 9
Claude LIMAT SA
Rte du Canard 11
1523 Granges-Marnand

Référence
11 44760 00000 00000 20250 35616

Payable par
Reto Olgiati
rte du Mandement 189
1242 Satigny

Monnaie	Montant
CHF	7 567.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	7 567.00

Compte / Payable à
CH74 3080 8001 8841 8537 9
Claude LIMAT SA
Rte du Canard 11
1523 Granges-Marnand

Référence
11 44760 00000 00000 20250 35616

Informations supplémentaires
Offre, Devis n.20240306 du 26.09.2024

Payable par
Reto Olgiati
rte du Mandement 189
1242 Satigny

Point de dépôt



Monsieur
 Olgiati Reto
 189 rte du Mandement
 1242 Satigny

Facture N° 20250554

N° TVA: CHE-483.589.236 TVA
 Commercial: Yvette Germond
 N / Référence: Offre, Devis n°20250190 du 13.06.2025
 V / Référence: RF849
 Date: 26.06.2025

Description	Quantité	Prix	TVA	%	Montant
- Evacuation du bois de la coupe selon prescriptions cantonales. Y compris remise en état des clôtures et nettoyage fin	1 forfait	1'950.00	8.10%*		1'950.00
TVA exclue* 8.10% / fr. 1'950.00: fr. 157.95		Total net			1'950.00
		TVA			157.95
		TOTAL			2'107.95

30 jours net

VEUILLEZ NOTER NOS NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES

Pour les paiements SANS QR CODE veuillez utiliser svp l'IBAN suivant:

Banque Raiffeisen IBAN CH46 8080 8001 8841 8537 9

Avec mes meilleures salutations et remerciements.

1.4 Annexe 4: Copie de confirmation du cofinancement de la commune de Gryon

RE: Facture Limat abattage sapins Cernement RF 849

de : **Reto Olgiati** <olreto@bluewin.ch >
a : **Bourse Communale** <bourse.communale@gryon.ch >
cc : **Cne GRYON Adm** <eric.chabloz@gryon.ch >, **Jean-Pierre SORG** <pertuisat@bluewin.ch >, **Jean-Christophe FALLET, Alpes Vivantes** <info@alpesvivantes.ch >, **'Dominique Olgiati'** <cdominique@bluewin.ch >
date : 29 avr. 2025, 22:29:59
sujet : RE: Facture Limat abattage sapins Cernement RF 849
pièce jointe :

- image001.png
-

Bourse Communale de Gryon
Didier ETTER
Cc
Eric Chabloz
Jean-Pierre Sorg, ing forestier
Jean-Christophe Fallet, assoc Alpes Vivantes
Dominique Olgiati

Bonjour Monsieur Etter

Nos coordonnées bq

BCGE
IBAN CH83 0078 8000 0507 6369 8
Titulaire
Reto et Dominique Olgiati
189 route du Mandement
1242 Satigny

Avec mes remerciements et meilleures salutations

Reto Olgiati
189 rte Mandement
CH-1242 Satigny
T +41 79 350 55 32
olreto@bluewin.ch

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : Bourse Communale <bourse.communale@gryon.ch>
Date : 29.04.25 16:35 (GMT+01:00)
À : olreto@bluewin.ch
Objet : RE: Facture Limat abattage sapins Cernement RF 849

Bonjour Monsieur Olgiati,

Pouvez-vous me transmettre vos coordonnées bancaires afin que nous puissions vous verser les 20% de Frs 7'567.- soit Frs 1'513.40 ?

Merci d'avance et meilleures salutations



Didier Etter – Boursier communal

Tél : +41 (0)24 498 00 32

bourse.communale@gryon.ch

Commune de Gryon

Rue du Village 1 – 1882 Gryon

www.gryon.ch

NB : Seules les requêtes formulées par courrier traditionnel feront l'objet d'une décision municipale qui aura force de loi.

De: Reto Olgiati <olreto@bluewin.ch>

Objet: Facture Limat abattage sapins Cernement RF 849

Date: 25 avril 2025 à 19:52:01 UTC+2

À: Cne GRYON Adm <eric.chabloz@gryon.ch>

Cc: Cne GRYON Adm <greffe.municipal@gryon.ch>, Jean-Pierre SORG <pertuisat@bluewin.ch>, Dominique Olgiati-Des Gouttes <cdominique@bluewin.ch>

Commune de Gryon

Eric Chabloz, vice-syndic

Cher Monsieur

Comme prévu vous recevez en PJ la copie de la facture du 24.04.2025 de l'entreprise forestière Claude LIMAT CHF 7567.00 pour coupe de sapins effectuée le 10 et 11 avril.

Pour rappel, nous avons parcouru avec vous-même et en compagnie de Jean-Pierre Sorg, ingénieur forestier, le pâturage boisé ainsi que le tracé de la piste de ski de fond le 6 septembre 2024.

A cette occasion, vous avez déclaré que la commune prendra en charge l'abattage de 20 % des arbres environ, soit ceux qui bordent la piste de ski de fond; concrètement, ce sera environ 20 % de la facture, à vous transmettre à l'intention de la commune.

Par ailleurs je puis vous confirmer l'accord oral, que je vous ai donné lors de notre parcours sur site - accord approuvé par mon épouse Dominique Olgiati propriétaire de RF 849- de modifier la piste de ski de fond près du chalet, en respectant une distance de 2m de la rangée des arbustes (qui avaient été endommagés précédemment).

Lors de notre rencontre j'ai aussi pris note que la Commune installera automatiquement, lors de la préparation de la piste, les deux cordes avec panneaux attachés signalant l'interdiction de pénétrer dans la cour du chalet (risque de chute de neige du toit de la ferme).

Dans l'attente de votre retour.

Cordiales salutations

PS facture originale à votre disposition.

Reto Olgiati

189 rte Mandement

CH-1242 Satigny

T +41 79 350 55 32

olreto@bluewin.ch

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

1.5 Annexe 5: Copie de confirmation du cofinancement du Fond suisse pour le paysage

Projet	Date	Transaction	Rapport final	Plan de financement
Pâturage boisé Cernement VD	24.07.2025	Paiement final	OK	OK
Dépense	Montant	Montant FSP	Remarque	
Organisation visites	CHF 600.00	CHF 600.00		
Abattage des arbres	CHF 7'567.00	CHF 7'567.00		
Débordage	CHF 2'107.95	CHF 2'107.95		
Suivi annuel	CHF 280.00	CHF 280.00		
Gestion du projet	CHF 1'284.37	CHF -	Prestations propres	
Totaux	CHF 11'839.32	CHF 10'554.95		
FSP	25%	CHF 2'638.74		

AG / 24.07.2025

Paiement effectué sur le compte d'Alpes vivantes